

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.1

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-076

Recommandation STM-5332-02-16-56

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de fourniture de batteries au plomb pour un système d'alimentation statique sans coupure, adjudgé à « A.J. Énergie Inc. », à compter du 21 mai 2017 jusqu'au 20 mai 2018, au montant de 126 720,00 \$, plus les taxes de 18 976,32 \$, pour un montant maximal de 145 696,32 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-5332-02-16-56 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

145.696,32 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Métro

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 3 mars 2017

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de batteries au plomb pour le système d'alimentation sans coupure en stations de métro de la STM.

Un système d'alimentation sans coupure (ASSC) est un système qui permet de fournir, aux équipements critiques d'exploitation, un courant stable et dépourvu de coupure lors de pannes de courant sur le réseau du métro de la STM, et ce, par des batteries permettant l'alimentation de ce système.

La STM doit procéder au remplacement des batteries existantes, lesquelles ont atteint leur durée de vie utile, par des batteries fiables et compatibles avec le système existant, afin d'assurer une expérience client positive.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par le Service Télécommunication et Contrôle des Procédés d'Exploitation (TCPE) de la direction Entretien des Équipements Fixes, en collaboration avec la Chaîne d'Approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5332-02-16-56 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de batteries au plomb pour un système d'alimentation statique sans coupure (ASSC)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-5332-02-16-56

Résolution : CA-2016-119

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 145 696,32 \$

Période couverte par l'autorisation : 21 mai 2016 au 20 mai 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première option de renouvellement. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 145 696,32 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 291 392,64 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

Les batteries qui ont atteint leur durée de vie sont gérées par la STM et disposées selon la réglementation environnementale en vigueur. Le respect des exigences légales s'inscrit dans le système de gestion environnementale de la STM et contribue, par le fait même, à répondre aux objectifs du plan d'action de développement durable 2020 de la STM (Chantier 5 : Réduire notre empreinte écologique).

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Nathalie Lessard

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 27/02/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5332-02-16-56 (Première option de renouvellement)
 Titre de l'appel d'offres : Fourniture de batteries au plomb pour un système d'alimentation statique sans coupure (ASSC)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	563220			
Ordre interne	721914			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	145.696,32			145.696,32

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 21 05 2017 à 20 05 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	126.720,00\$			126.720,00\$
(B) TPS	6.336,00\$	0,00\$	0,00\$	6.336,00\$
(C) TVQ	12.640,32\$	0,00\$	0,00\$	12.640,32\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	145.696,32\$	0,00\$	0,00\$	145.696,32\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	12.656,16\$	0,00\$	0,00\$	12.656,16\$
(F) Montant net (D – E)	133.040,16\$	0,00\$	0,00\$	133.040,16\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

(This section is currently blank in the document.)

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5332-02-16-56 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de batteries au plomb pour un système d'alimentation statique sans coupure (ASSC)

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres, car il n'y a pas de variation de prix. En effet, le prix pour le contrat de base demeure inchangé et ne subit aucune indexation pour la période de renouvellement.

Par ailleurs, si on considère que ce contrat représentait, lors de l'ouverture des soumissions, un écart favorable avec l'estimation de contrôle de 24,75 % ainsi qu'une économie de 4 % avec les derniers prix payés et que la soumission de d'AJ Énergie inc. était de 13 % moins chère que celle de l'unique autre soumissionnaire conforme, il est peu probable qu'un nouvel appel d'offres permettrait à la STM d'avoir un meilleur prix.

Liste des soumissionnaires au moment de l'adjudication du contrat:

Energie Solaire DC Inc. : 126 000,00 \$ (non conforme)

AJ Energie : 126 720,00 \$

Oldham Batteries Canada : 144 516,00 \$

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.2

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-077

Recommandation STM-5585-11-16-54

D'ADJUGER à l'entreprise « Fortier Auto (Montréal) Ltée », un contrat pour l'acquisition de bennes ouvertes et d'une fourgonnette pour la STM, au montant de 277 364,92 \$, plus les taxes de 41 535,40 \$, pour un montant maximum de 318 900,32 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5585-11-16-54 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 318.900,32 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable BUS

Nom : Renée Amilcar

Titre : Directrice exécutive

Date : 10 mars 2017

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

L'objectif de ces acquisitions est le maintien des actifs en matière de véhicules de service. Il s'agit uniquement de véhicules routiers. Au total, la présente recommandation vise l'acquisition de six (6) véhicules à être remplacés :

- Trois (3) bennes ouvertes pour l'entretien des terrains et le déneigement;
- Deux (2) bennes ouvertes pour le dépannage d'autobus dans les centres de transport;
- Une (1) fourgonnette Ford Transit 150 à toit bas pour le déplacement d'équipe de travail et de cargo.

Ces acquisitions sont requises dans le cadre du projet 5002163 « Plan de remplacement et additions 2012-2016 des véhicules de service ». Six (6) de ces acquisitions serviront au remplacement de véhicules qui, en raison de l'état de la carrosserie, de la condition mécanique ou du type d'utilisation, doivent être remplacés.

Les véhicules de service servent entre autres à livrer l'offre de service promise ainsi qu'au maintien des actifs en bon état.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion du parc de la Direction entretien centre de transport en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5585-11-16-54 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de bennes ouvertes et d'une fourgonnette pour la STM.

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 6

Nombre de soumissions
déposées : 1

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 23 janvier 2017. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 13 février 2017.

Le marché

L'appel d'offres ci-présent était destiné à des concessionnaires automobiles spécialisés dans la vente de véhicules d'usage général.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Six (6) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et une seule d'entre elles a déposé une offre. Le plus bas soumissionnaire conforme, par bloc, est le suivant :

- Bloc 1 DEV-V-74-0165R5 : Fortier Auto (MTL) Ltée.
- Bloc 2 DEV-V-74-0269R2 : Fortier Auto (MTL) Ltée.
- Bloc 3 DEV-V-74-0279R0 : Fortier Auto (MTL) Ltée.

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation Réduire notre empreinte écologique.

La fourgonnette et les bennes ouvertes possèdent des lumières LED à faible consommation d'énergie et plus durables. Par ailleurs, une des bennes ouvertes possède une saleuse pour l'épandage de sels d'hiver qui fonctionne à l'électricité.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

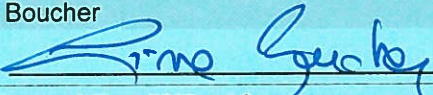
Nom : Gérard Leong

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 9/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5585-11-16-54 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de bennes ouvertes et d'une fourgonnette pour la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150	547150	547150	
Ordre interne	271400	271401	271402	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-140	R-140	R-140	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	121.423,58	44.786,59	152.690,15	318.900,32

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 05 04 2017 à 31 12 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	277.364,92\$			277.364,92\$
(B) TPS	13.868,25\$	0,00\$	0,00\$	13.868,25\$
(C) TVQ	27.667,15\$	0,00\$	0,00\$	27.667,15\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	318.900,32\$	0,00\$	0,00\$	318.900,32\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	27.701,82\$	0,00\$	0,00\$	27.701,82\$
(F) Montant net (D - E)	291.198,50\$	0,00\$	0,00\$	291.198,50\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-140 (Programme de remplacement et d'ajout de véhicules de services 2012-2016) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

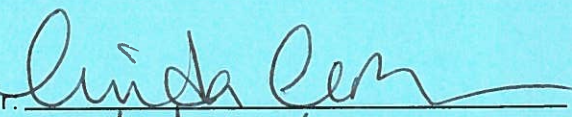
Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 100 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec) a été allouée pour le remplacement de ces véhicules. Le MTMDET financera 85 % des dépenses admissibles et la Ville de Montréal financera le 15 % additionnel. La Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 11 mars 2013.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5585-11-16-54 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de bennes ouvertes et d'une fourgonnette pour la STM.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le(s) contrat(s) à un ou plusieurs soumissionnaires, soit le plus bas soumissionnaire conforme, sur le prix total offert par bloc, incluant les options et l'escompte de paiement.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 363 321,00 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 318 900,32 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 44 420,68 \$ (12.2 % favorable). L'estimation repose en grande partie sur le Prix de détail suggéré du fabricant (PDSF). Cet écart s'explique par l'utilisation du prix le plus élevé du PDSF lors de l'estimation de contrôle.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.3

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-078

Recommandation STM-4676-11-13-10

D'AUTORISER l'exercice de la clause de transition du contrat de fourniture d'huile synthétique pour pont moteur Durand, adjugé à « Crevier Lubrifiants Inc. », à compter du 8 juin 2017 jusqu'au 8 août 2017, au montant de 56 000,00 \$, plus les taxes de 8 386,00 \$, pour un montant maximum de 64 386,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4676-11-13-10 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 64.386,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable MÉTRO

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 2017-03-15

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature:

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Pour assurer la continuité de ses services, la STM a besoin de l'huile de pont Durand pour les voitures de métro MR-73. Cette huile est requise à l'intérieur d'un programme de maintenance périodique pour l'entretien des ponts.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement. Ces prévisions sont basées sur les périodicités d'entretien régulier dans le but d'assurer la fiabilité et la livraison du service.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4676-11-13-10
Fourniture d'huile synthétique pour pont moteur de marque Durand (autorisation d'exercer la clause de transition)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres:

Nombre de soumissions
déposées :

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes :

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4676-11-13-10

Résolution : CA-2014-124

Montant autorisé TTI : 947 368,88 \$

Période couverte par l'autorisation : 8 juin 2014 au 7 juin 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la clause de transition. Le montant pour l'application de cette clause est de 64 386,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 011 754,88 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

S'approvisionner de façon responsable.

Une attention particulière a été portée sur le choix des contenants et de leur volume. Afin de réduire l'impact sur l'environnement, la STM a opté pour des contenants réutilisables (en consigne) et de formats plus grands (1000 L au lieu de 200 L), réduisant ainsi l'exploitation des ressources naturelles, les émissions atmosphériques, la consommation énergétique et la consommation d'eau liée à la fabrication des emballages.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION


Nom: Nathalie Lessard

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 14/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4676-11-13-10
Fourniture d'huile synthétique pour pont moteur de marque Durand (autorisation d'exercer la clause de transition)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	00000			
Ordre interne	161001			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	64.386,00			64.386,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 08 06 2017 à 08 08 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	56.000,00\$			56.000,00\$
(B) TPS	2.800,00\$	0,00\$	0,00\$	2.800,00\$
(C) TVQ	5.586,00\$	0,00\$	0,00\$	5.586,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	64.386,00\$	0,00\$	0,00\$	64.386,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	5.593,00\$	0,00\$	0,00\$	5.593,00\$
(F) Montant net (D - E)	58.793,00\$	0,00\$	0,00\$	58.793,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4676-11-13-10
Fourniture d'huile synthétique pour pont moteur de marque Durand (autorisation d'exercer la clause de transition)

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de l'utilisation de la clause de transition

Tel que permis à l'article 2.03 du contrat, il est permis d'exiger de l'adjudicataire qu'il maintienne les prix prévus au contrat pendant une période maximale supplémentaire de deux (2) mois après la fin de celui-ci.

En lien avec l'arrivée des trains Azur, les voitures MR73 seront transférées sur les lignes 1 et 4 et seront entretenues à l'Atelier Beugrand. Certaines contraintes du marché pour cette huile nous obligent à revoir la logistique, particulièrement la livraison. Compte tenu de ce qui précède, il est requis d'utiliser la clause 2.03 du contrat afin de nous permettre d'évaluer ces impacts en vue du prochain contrat.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

3.4

Assemblée du:

5 AVRIL 2017

Résolution numéro:

CA-2017-079

Recommandation STM-4215-02-12-25

D'AUTORISER une modification au contrat de Fourniture de cartes à puce communes de transport, pour augmenter l'enveloppe du contrat adjudgé le 1^{er} mai 2013 (no de résolution CA-2013-101) d'un montant de 666 305,99 \$, plus taxes applicables de 99 779,32 \$, pour un montant total de 766 085,31 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 766.085,31 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: PLANIF., FINANCE & CONTRÔLE

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice Exécutive

Date: 16/3/2017

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le 1^{er} mai 2013, le contrat pour la Fourniture de cartes à puce communes de transport a été adjudgé par le conseil d'administration à « Oberthur Technologies » pour un montant de 6 242 176,71 \$ toutes taxes incluses (CA-2013-101).

Compte tenu des imprévus relativement à des changements technologiques au niveau des puces composant la carte à puce, la STM a dû retarder le lancement de son nouvel appel d'offres afin d'y inclure ces changements au devis technique. Compte tenu de ce changement technologique, et des tests nécessaires pour qualifier les soumissionnaires, l'enveloppe demandée lors de l'octroi du contrat actuel est donc devenue insuffisante pour couvrir la période entre la fin du contrat actuel et la réception de la première commande du nouveau contrat à venir. À cet effet, une augmentation d'enveloppe est nécessaire pour couvrir cette période.

La présente demande s'inscrit dans le cadre du système de vente et perception de la STM. Les cartes à puce commune de transport (CPCT) servent pour les opérations de vente et de perception de titres de la STM, de l'AMT et des autres autorités organisatrices de transport en commun (AOT) participantes au système de vente et de perception des titres exploités par la STM. Ce titre de transport est populaire auprès de notre clientèle, contribuant ainsi à améliorer l'expérience client, et sa consommation est stable d'année en année. Cette demande est basée, sur une consommation estimée de 540 000 CPCT pour cette période (mai 2017 à novembre 2017).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4215-02-12-25 (Augmentation d'enveloppe)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes à puce communes de transport

Démarche, solution proposée et conclusion

Modifications au contrat :

Le contrat STM-4215-02-12-25 pour la fourniture de cartes à puce communes de transport nécessite des modifications pour permettre à la STM de placer des commandes de CPCT lui permettant de couvrir la période entre la fin du contrat actuel et la première réception du nouveau contrat à venir. Le montant total de ces modifications s'élève à 766 085,31 \$, toutes taxes incluses.

Augmentation de l'enveloppe du contrat :

L'enveloppe budgétaire autorisée par le conseil d'administration le 1^{er} mai 2013 (no de résolution CA-2013-101) n'est pas suffisante pour couvrir la totalité des besoins de la STM. Par conséquent, une autorisation d'augmentation d'enveloppe est requise.

La modification ne change pas la nature du contrat, vise à corriger une situation qui n'avait pas été prévue au moment de l'attribution du contrat et est accessoire au contrat. Son exécution par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

La présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat. L'enveloppe budgétaire autorisée par le conseil d'administration le 1^{er} mai 2013 (no de résolution CA-2013-101) était de 6 242 176,71 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à 7 008 262,02 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.	Date:			
		JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:			
		JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

S'approvisionner de façon responsable.

En 2006, Oberthur Technologies est devenu signataire des 10 Principes du Pacte mondial des Nations Unies. Initiative volontaire, la signature de ces principes inspirés de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme embrasse les valeurs de respect du droit du travail, de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre la corruption. Depuis 2007, Oberthur Technologies publie annuellement un rapport RSE complet présentant les différents impacts de ses pratiques et politiques ainsi que de ses fournisseurs. Oberthur Technologies a d'ailleurs obtenu le niveau de reconnaissance OR de la firme EcoVadis pour l'ensemble de ses gestes posés en développement durable. EcoVadis offre des évaluations de la performance en développement durable des fournisseurs pour les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Éline Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4215-02-12-25 (Augmentation d'enveloppe)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes à puce communes de transport

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	766.085,31\$			766.085,31

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2013 à 30 04 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	666.305,99\$			666.305,99\$
(B) TPS	33.315,30\$	0,00\$	0,00\$	33.315,30\$
(C) TVQ	66.464,02\$	0,00\$	0,00\$	66.464,02\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	766.085,31\$	0,00\$	0,00\$	766.085,31\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	66.547,31\$	0,00\$	0,00\$	66.547,31\$
(F) Montant net (D - E)	699.538,00\$	0,00\$	0,00\$	699.538,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.


Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.1

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-080

Recommandation STM-4359-10-12-56

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe STM-4359-10-12-56 pour le contrat de réparation d'induits et de carcasses de moteurs de traction des voitures de métro, adjugé à l'entreprise «LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES L.M. Inc.», pour un montant supplémentaire de 304 414,00 \$, plus les taxes de 45 586,00 \$, pour un montant maximal de 350 000,00 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

350.000,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Métro

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 3 mars 2017

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM a adjugé, le 1^{er} mai 2013, un contrat pour la réparation d'induits et de carcasses de moteurs de traction des voitures de métro (Résolution CA-2013-105). Par la suite, la STM a adjugé le renouvellement pour ce contrat (Résolution 2016-075).

Ce contrat permet de faire la réparation d'induits et de carcasses de moteurs de traction des voitures de métro. L'augmentation de l'enveloppe budgétaire a pour objet de répondre, jusqu'à la fin du contrat en cours, à l'augmentation des réparations d'induits à effectuer.

Cette demande contribue à la livraison du service planifié ainsi qu'à la réduction du déficit de maintien des actifs.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Direction Entretien matériel roulant et par la Direction Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Augmentation de l'enveloppe budgétaire - Appel d'offres STM 4359-10-12-56 Répartition d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro.

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. _____ Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S.O. _____ Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour la réparation d'induits et de carcasses de moteurs de traction des voitures de métro a été adjudgé à « Les entreprises L.M. Inc. » par le conseil d'administration de la STM, lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2013 (Résolution CA-2013-105). Par la suite, la STM a adjudgé un renouvellement de ce contrat lors d'une séance tenue le 6 avril 2016 (Résolution CA-2016-075). Le contrat prend fin le 15 mai 2018.

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4359-10-12-56

Résolution : CA-2013-105

Montant autorisé TTI (sans contingence) pour l'ensemble du contrat : 10 813 493,49 \$

Période couverte par l'autorisation : 15 mai 2013 au 15 mai 2016

Nature de l'autorisation : de base

Adjudicataire: Entreprises électriques L.M. Inc. et Delorm Services, Inc. (fournisseur de relève)

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

La réparation d'induits et de carcasses de moteurs de traction des voitures de métro permet la réutilisation des pièces et contribue, par le fait même, à réduire les impacts sur l'environnement. La réparation des pièces permet aussi de respecter le principe des 3RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination) en gestion de matières résiduelles.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Nathalie Lessard

Titre : Administratrice de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : _____

Date : _____

27/02/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Augmentation de l'enveloppe budgétaire - Appel d'offres STM 4359-10-12-56 Répartition d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	68470			
Compte	552130			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	350.000,00			350.000,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 16 05 2016 à 15 05 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	152.207,00\$	152.207,00\$		304.414,00\$
(B) TPS	7.610,35\$	7.610,35\$	0,00\$	15.220,70\$
(C) TVQ	15.182,65\$	15.182,65\$	0,00\$	30.365,30\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	175.000,00\$	175.000,00\$	0,00\$	350.000,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	15.201,67\$	15.201,67\$	0,00\$	30.403,34\$
(F) Montant net (D - E)	159.798,33\$	159.798,33\$	0,00\$	319.596,66\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Augmentation de l'enveloppe budgétaire - Appel d'offres STM 4359-10-12-56 Répartition d'induits et carcasses de moteurs de traction des voitures de métro.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4359-10-12-56

Résolution : CA-2016-075

Montant autorisé TTI (sans contingence) pour l'ensemble du contrat : 2 421 894,34 \$

Période couverte par l'autorisation : 16 mai 2016 au 15 mai 2018

Nature de l'autorisation : Renouvellement

Adjudicataire : Entreprises électriques L.M. Inc.

La présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 350 000,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 13 585 387,83 \$ toutes taxes incluses.

Justification de l'augmentation de l'enveloppe

Le montant initialement adjugé risque d'être insuffisant pour répondre aux besoins estimés. Compte tenu de la faible concurrence dans ce marché et considérant le faible volume supplémentaire qui se fait aux mêmes termes et conditions, il est donc plus avantageux pour la STM d'opter pour une augmentation de l'enveloppe budgétaire plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.2

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA 2017-081

Recommandation STM-4852-08-14-56

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de réparation par soudure de marches d'escaliers mécaniques, adjudgé à « Usinage Usi-max Inc. », à compter du 15 juillet 2017 jusqu'au 14 juillet 2018, au montant de 114 975,00 \$, plus les taxes de 17 217,52 \$, pour un montant maximal de 132 192,52 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4852-08-14-56 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

132.192,52 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable MÉTRO

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 3 mars 2017

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le réseau de la STM compte 296 escaliers mécaniques qui sont très sollicités, dû aux 250 millions de déplacements réalisés annuellement dans le métro. De plus, plusieurs escaliers sont situés à proximité des entrées des édicules et subissent, par conséquent, les intempéries et les changements de température.

Bien que certaines marches d'escaliers mécaniques du réseau de métro de la STM aient été remplacées au cours des dernières années, la STM a besoin d'un contrat de service de réparation par soudure des marches d'escaliers mécaniques, qui nécessitent une réparation pour pouvoir les remettre à nouveau en service.

Ces réparations contribuent à la disponibilité des escaliers mécaniques pour la clientèle et à la réduction du déficit de maintien des actifs.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par le Service aux stations de la Direction Entretien des équipements fixes, en collaboration avec la Direction Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4852-08-14-56 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Réparation par soudure de marches d'escaliers mécaniques

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: _____

Nombre de soumissions
déposées : _____

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes _____

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4852-08-14-56

Résolution : CA-2015-194

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 994 149,73 \$

Période couverte par l'autorisation : 15 juillet 2015 au 14 juillet 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première option de renouvellement. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 132 192,52 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 126 342,25 \$ toutes taxes incluses.

Justification de la levée d'option

Considérant que l'augmentation maximale se limite à 1,5 %, selon l'IPC, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

La STM tient compte des principes de développement durable par la réparation des marches d'escaliers mécaniques, en prolongeant leur durée de vie.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT ET EXPLOITATION

Nom: Nathalie Lessard

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature _____

Date: _____

27/02/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4852-08-14-56 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Réparation par soudure de marches d'escaliers mécaniques

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	72250			
Compte	563310			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	132.192,52			132.192,52

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 15 07 2017 à 14 07 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	57.487,50\$	57.487,50\$		114.975,00\$
(B) TPS	2.874,38\$	2.874,38\$	0,00\$	5.748,76\$
(C) TVQ	5.734,38\$	5.734,38\$	0,00\$	11.468,76\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	66.096,26\$	66.096,26\$	0,00\$	132.192,52\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	5.741,56\$	5.741,56\$	0,00\$	11.483,12\$
(F) Montant net (D - E)	60.354,70\$	60.354,70\$	0,00\$	120.709,40\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.3

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-082

Recommandation STM-4179-01-12-18

D'AUTORISER la cession par l'entreprise «Recall Amérique du Nord» du contrat de services d'archivages des documents semi-actifs de la STM, dont elle est l'Adjudicataire à l'entreprise «Arkive Information Management», selon les termes et conditions substantiellement conformes au projet de convention de cession joint à la présente.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Capital hum., Appro., Affaires juridiques

Nom: Alain Birère

Titre: Directeur exécutif

Date: 30/3/2017

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c.S-30.01)* désigne le secrétaire gardien des documents et des archives de la Société. De plus, la *Loi sur les archives (RLRQ, c.A-21.1)*, oblige la Société de garder ces documents durant certaines périodes de temps pouvant aller jusqu'à la permanence. Le service de gestion de l'information gère l'entreposage des documents semi-actifs pour la STM; ces derniers sont consultés occasionnellement pour des raisons administratives et légales.

Par la présente recommandation, l'entreprise «Recall Amérique du Nord» désire céder ses droits dans le présent contrat à la firme «Arkive Information Management». Toutefois, selon les termes de ce contrat, une telle cession ne peut être opposable à la STM que si celle-ci l'autorise par écrit.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4179-01-12-18 (Cession)
Titre de l'appel d'offres : Services d'archivages des documents semi-actifs de la STM.

Démarche, solution proposée et conclusion

Cession du contrat

En cours de contrat, soit le 29 décembre 2016, l'entreprise «Recall Amérique du Nord» a fait cession de ses activités. Dorénavant, c'est l'entreprise «Arkive Information Management» qui exécutera les activités du contrat. Le même personnel, les mêmes équipements et les mêmes installations sont maintenus. Il n'y a donc pas d'enjeu pour la STM. Le contrat STM-4179-01-12-18 prendra fin le 17 avril prochain. En conséquence, la présente recommandation demande d'autoriser la cession du contrat.

Le projet avec la mention «confidentiel» de la convention de cession et de consentement est annexé à la présente demande. Le document de preuve d'assurance est fournis par la firme cessionnaire avant que prenne effet la présente cession.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Sonia Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 30/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4179-01-12-18 (Cession)
 Titre de l'appel d'offres : Services d'archivages des documents semi-actifs de la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Les

Date: 5 avril 2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

511

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-083

Recommandation STM-4389-11-12-25

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM, adjugé à l'entreprise «Lanla Recherche Marketing», à compter du 1 mai 2017 jusqu'au 30 avril 2019, au montant de 316 000 \$, plus les taxes de 47 321,00 \$, pour un montant maximum de 363 321,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4389-11-12-25 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 363.321,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable EXP. CLIENT & ACT. COMM.

Nom : Michel Lafrance

Titre : Directeur exécutif

Date : 10 MAI 2017

Signature:

DE responsable : S/O

Nom : S/O

Titre : S/O

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre de l'implantation du Programme Qualité de service, et ainsi contribuer à l'amélioration de l'expérience client, la STM désire conserver les services d'une firme spécialisée afin de réaliser des études par clients mystère pour évaluer les aspects du service qui définissent les normes de qualité de la STM.

Les résultats des évaluations permettront de valider si les différents éléments du service (accueil, disponibilité de l'information, etc.) sont conformes aux normes fixées par la Société. Ces résultats devront être détaillés pour chacun des centres de transport du Réseau des bus, des regroupements de stations de métro et des divers centres de services à la clientèle.

Les services professionnels couverts par le contrat sont l'organisation et la planification de clients mystère, incluant la formation et la rémunération des agents pour chacune des 2590 évaluations, la saisie et le traitement des données recueillies, l'analyse des résultats et la rédaction d'un rapport final incluant une segmentation par centre de transport et par regroupement de stations de métro.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division Stratégie marketing et développement de marchés de la Direction Marketing, Communications et Affaires publiques.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4389-11-12-25 (Deuxième et dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes (documents publics seulement)

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Service à la clientèle

Date: (jj/mm/an) 23 02 2017

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4389-11-12-25

Résolution : CA-2013-109

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 374 818, 50 \$

Période couverte par l'autorisation : mai 2013 à avril 2015

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STM-4389-11-12-25

Résolution : CA-2015-084

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 363 321,00 \$

Période couverte par l'autorisation : mai 2015 à avril 2017

Nature de l'autorisation : Renouvellement

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième et dernière option de renouvellement. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 363 321,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 101 460,50 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Engager nos parties prenantes.

La consultation des parties prenantes est une bonne pratique reconnue dans une démarche de développement durable.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Éleine Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : Line Boucher

Date : 10/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4389-11-12-25 (Deuxième et dernière option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38400			
Compte	551530			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	363.321,00			363.321,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2017 à 30 04 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	105.333,00\$	158.000,00\$	52.667,00\$	316.000,00\$
(B) TPS	5.266,65\$	7.900,00\$	2.633,35\$	15.800,00\$
(C) TVQ	10.506,97\$	15.760,50\$	5.253,53\$	31.521,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	121.106,62\$	181.660,50\$	60.553,88\$	363.321,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10.520,13\$	15.780,25\$	5.260,12\$	31.560,50\$
(F) Montant net (D - E)	110.586,49\$	165.880,25\$	55.293,76\$	331.760,50\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

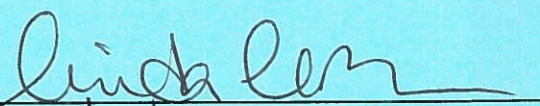
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4389-11-12-25 (Deuxième et dernière option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Considérant que lors du processus d'appel d'offres, seule la firme Lanla Recherche Marketing a obtenu le pointage minimal de 70% (soit 92,9), que le prix soumis par Lanla était favorable de 14% par rapport à l'estimé de la STM, et que le contrat actuel ne comprend aucun ajustement de prix applicable aux renouvellements, la STM estime avoir obtenu un contrat très avantageux et au deçà des prix du marché.

Qui plus est, les normes de qualité de service mesurées par les études de clients mystère sont présentement en révision et feront l'objet de modifications importantes lors du prochain contrat.

Le lancement d'un nouvel appel d'offre maintenant se ferait au détriment de la STM puisque de nouveaux frais de démarrage seraient facturés, et, étant donné que ce nouveau contrat en serait un à très court terme vu le désir de la STM de réviser les normes de qualité de service touchées par les études de clients mystère, un ajustement des prix à la hausse serait prévisible selon notre perception du marché actuel.

La STM estime donc qu'il est plus avantageux d'exercer maintenant une option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offre.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 5.2

Résolution numéro: CA-2017-084

Recommandation STM-5076-05-15-28

D'AUTORISER une augmentation de la réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat, pour le contrat de services professionnels pour la construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme et d'un nouveau lien piétonnier jusqu'au CUSM autorisé le 17 décembre 2015 (CA-2015-382).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

DE responsable: S.O.

Nom: François Chamberland

Nom S.O.

Titre: Directeur exécutif

Titre S.O.

Date: 2017/03/20

Date: _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le 17 décembre 2015, le contrat pour des services professionnels pour la construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme et d'un nouveau lien piétonnier jusqu'au CUSM a été adjugé par le conseil d'administration à «Bisson Fortin | Provencher Roy, architectes en consortium» pour un montant de 4 552 358,09 \$ toutes taxes incluses (STM-5076-05-15-28). Le projet Vendôme a pour but de construire un deuxième édicule qui aura pour effet d'améliorer la fluidité de circulation des gens et de rendre la station accessible universellement, ainsi que la construction d'un nouveau lien piétonnier reliant la station de métro au CUSM qui permettra l'accessibilité en transport en commun au site du CUSM qui est enclavé par les voies ferrées et l'autoroute. Compte tenu des imprévus survenus au projet, le Bureau de projet Vendôme a dû procéder à des demandes de changement au contrat pendant la période d'élaboration des plans et devis. Lors de la mise en œuvre du contrat, le Bureau de projet Vendôme a constaté que des modifications au contrat plus importantes que prévues sont nécessaires. Ces changements, qui sont en cours de négociation avec la firme, pourraient occasionner des coûts supplémentaires dont la somme risque de dépasser le montant de la contingence actuellement autorisée au contrat. En conséquence, une augmentation des contingences est nécessaire pour permettre le paiement d'une partie desdits changements et pour permettre de financer d'autres modifications.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5076-05-15-28 (Augmentation d'enveloppe)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme et d'un nouveau lien piétonnier jusqu'au CLISM +

Démarche, solution proposée et conclusion

Lors de la mise en œuvre du contrat, le Bureau de projet Vendôme a constaté que des modifications au contrat plus importantes que prévu sont nécessaires. La réserve pour contingences autorisée par le conseil d'administration le 17 décembre 2015 (résolution CA-2015-382) n'est pas suffisante pour couvrir la totalité des coûts supplémentaires que pourraient occasionner ces modifications. Par conséquent, une autorisation de contingences additionnelles est requise.

L'Adjudicataire étant le concepteur des plans et devis, il est impératif que l'ensemble des services requis soient réalisés à même ce contrat afin de poursuivre une conception qui tient compte des facteurs environnants et d'éviter des retards pour la remise des livrables. Les modifications ne changent pas la nature du contrat, visent à corriger des situations qui n'avaient pas été prévues au moment de l'attribution du contrat et sont accessoires au contrat. Son exécution par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 22 03 2017
JJ MM AAAA

Comité: S.O.

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

Conformément au Chantier 5 "Réduire notre empreinte écologique" du Plan de développement durable 2020, le projet de nouvel édicule à la station de métro Vendôme visera une certification en développement durable (certification EnvisionTM de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure)).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Joël Trépanier

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5076-05-15-28 (Augmentation d'enveloppe)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme et d'un nouveau lien piétonnier jusqua'au CUSM



Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551590	551590		
Ordre interne	370101	213062		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-163	R-154		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de _____ à _____

JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

R-163 :

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par le gouvernement du Québec, une subvention de 100% a été allouée pour ce projet selon le décret no 1182-2015. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 16 décembre 2015.

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-163 (Construction d'un édicule de métro et d'un corridor piétonnier pour raccorder le Centre universitaire de santé McGill au pôle multimodal Vendôme) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique Subvention

Voir suite de la rubrique Subvention

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: Mars 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5076-05-15-28 (Augmentation d'enveloppe)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme et d'un nouveau lien piétonnier jusqu'au CUSM

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Les changements en cours de négociation et qui ne sont pas encore finalisés concernent notamment :

- des modifications pour des services supplémentaires devenus nécessaires pour assister la STM dans le cadre de la procédure d'approbation du projet selon le processus prévu à l'article 158.3 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) (ci-après article 158.3), qui est différent des demandes de permis ou de modifications de zonage habituelles et prévues au contrat;
- des modifications pour la réalisation des études requises dans le cadre du processus de l'article 158.3 et nécessaires à la consultation publique;
- une modification pour les travaux d'ingénierie devenus nécessaires pour les travaux d'imperméabilisation de la voûte.

La valeur des modifications potentielles au contrat et le montant disponible actuellement dans la réserve pour contingences nécessite d'obtenir une réserve pour contingences supplémentaire afin de répondre aux imprévus d'ici la fin de la réalisation des travaux, prévus en février 2020.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Pour la demande de changement d'imperméabilisation de la voûte de la station Vendôme :

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-154 (Programme Réno-Infrastructures phase 2) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET le 24 mai 2016 dans le cadre du programme régulier. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

8,1

Assemblée du : 5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-085

Recommandation STM-5646-01-17-62

D'ADJUGER à «Construction Morival Ltée», un contrat pour la réfection des équipements produits pétroliers et huiles usées ainsi que l'installation de dispositifs anti-refoulement au CT Legendre au montant de 1 548 850,80 \$, plus les taxes de 231 940,41 \$, pour un montant maximum de 1 780 791,21 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5646-01-17-62, et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1.780.791,21 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable DIRECTEUR EXÉCUTIF

Nom : François Chamberland

Titre : Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

Date : 2017.03.17

Signature :

DE responsable : s/o

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre de son programme d'immobilisation, la STM prévoit investir au cours des prochaines années dans ses installations et ses équipements. La rénovation de ses actifs est une condition de base pour fournir une offre de service de qualité.

Ainsi, pour maintenir les systèmes fonctionnels et respecter les normes en vigueur, des travaux doivent être exécutés aux installations pétrolières et huiles usées au Centre de transport Legendre. Ces travaux consistent notamment à remplacer diverses composantes telles que le réservoir d'huiles usées, la tuyauterie, les pompes, le filage et les couvercles de réservoirs de diesel ainsi qu'à installer des nouveaux systèmes de contrôle.

De plus, la STM doit mettre à niveau le réseau d'eau potable. À cet effet, des modifications à la tuyauterie d'eau potable doivent être apportées pour pouvoir installer un réseau d'eau industrielle et un réseau d'eau potable, procéder à l'installation de dispositifs anti-refoulement (ci-après DAR) et modifier les chambres à vannes pour permettre l'installation de compteurs d'eau.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5646-01-17-62 (Adjudication)
Titre de l'A.O.: Réfection équipements produits pétroliers et huiles usées ainsi que l'installation de dispositifs anti-refoulement au CT Legendre

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 17

Nombre de soumissions
déposées : 5

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes (Documents publics seulement)

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 17 janvier 2017. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 14 février 2017.

Le marché

Aucun appel d'intérêt ni étude de marché n'a été complété, car le marché d'entrepreneur général et de spécialiste en équipement de produits pétroliers est relativement vaste et connu dans la province du Québec. Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs généraux. Vingt-six (26) entreprises ont été contactées pour les informer de la parution de cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix sept (17) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre dont quatre (4) sont conformes. La plupart des entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres sont des sous-traitants. Le plus bas soumissionnaire, soit Construction Morival Ltée, est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Contribuer à la planification du territoire.

Agir en employeur responsable.

En plus des deux piliers nommés ci-dessus, le pilier "réduire notre empreinte écologique" est également ajouté.

Les travaux visent à faire la réfection des installations pétrolières en fin de vie utile et rendre les installations de la STM conformes à la réglementation environnementale. Les nouvelles installations vont permettre de réduire notre empreinte environnementale conformément au chantier 5 du Plan DD et au système de gestion environnementale.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT - CONSTRUCTION ET PROJETS MAJEURS


Nom: Isabelle Darsigny

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16 mars 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5646-01-17-62 (Adjudication)
Titre de l'A.O.: Réfection équipements produits pétroliers et huiles usées ainsi que l'installation de dispositifs anti-refoulement au CT Legendre

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140	551140		
Ordre interne	500514	500641		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-160	R-164		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.133.641,31	647.149,90		1.780.791,21

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 06 2017 à 01 11 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	1.548.850,80\$			1.548.850,80\$
(B) TPS	77.442,54\$	0,00\$	0,00\$	77.442,54\$
(C) TVQ	154.497,87\$	0,00\$	0,00\$	154.497,87\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.780.791,21\$	0,00\$	0,00\$	1.780.791,21\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	154.691,47\$	0,00\$	0,00\$	154.691,47\$
(F) Montant net (D - E)	1.626.099,74\$	0,00\$	0,00\$	1.626.099,74\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention: Suite à une évaluation du dossier, le projet de réfection des équipements pétroliers et celui d'installation de dispositifs anti-refoulement pour le centre de transport Legendre sont tous deux admissibles à une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Deux demandes de subvention distinctes seront déposées sous peu au MTMDET, qui confirmera ces qualifications.

Financement: L'imputation 1 de la présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-160 (Programme de réfection des équipements pétroliers et d'huiles usées), tandis que l'imputation 2 sera financée par le règlement d'emprunt R-164 (Programme d'installation de dispositifs anti-refoulement et de tuyauterie pour compteurs d'eau) qui ont été tous deux dûment autorisés par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linkler

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5646-01-17-62 (Adjudication)
Titre de l'A.O.: Réfection équipements produits pétroliers et huiles usées ainsi que l'installation de dispositifs anti-refoulement au CT Legendre

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement - (justifications en notes complémentaires)

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 1 781 767,58 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis, de 1 780 791,21 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 976,37 \$ (0,05% favorable).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Le remplacement du réservoir d'huile usée, de couvercles de réservoirs de diesel et diverses composantes ainsi que l'installation de nouveaux systèmes de contrôle permettent de réduire et prévenir les risques de déversements accidentels et de contamination des sols et de l'eau souterraine.

D'autre part, l'installation de DAR et la modification des chambres à vannes pour préparer l'installation de compteurs d'eau permettront de se conformer à la réglementation de la RBQ et municipale, et permettront de mesurer la consommation d'eau potable de la STM et de réduire les risques de contamination du réseau d'eau public.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du : 5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro : 8.2

Résolution numéro : CA-2017-086

Recommandation STM-5449-06-16-88 Fourniture et installation de niches d'assistance

D'ADJUGER à l'entreprise «Télécon Inc.», un contrat de fourniture et d'installation de niches d'assistance, au montant de 2 374 654,35 \$, plus les taxes de 355 604,49 \$, pour un montant maximum de 2 730 258,84 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5449-06-16-88, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER l'exercice de l'option 3.2.1 pour la fourniture de neuf (9) demi-niches supplémentaires au montant 81 089,55 \$ plus les taxes applicables de 12 143,16 \$, pour un montant total de 93 232,71 \$;

D'AUTORISER l'exercice de l'option 3.2.2 pour la fourniture de neuf (9) téléphones supplémentaires au montant de 23 629,41 \$ plus les taxes applicables de 3 538,50 \$, pour un montant total de 27 167,91 \$;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets Équipements fixes Métro à approuver l'exercice des options 3.1.1 à 3.1.3 en tout ou en partie, pour un montant de 22 928,06 \$ plus les taxes applicables de 3 433,47 \$, pour un montant maximum de 26 361,53 \$ selon les besoins requis pendant l'exécution du contrat. Les options pourront être exercées si les pièces de rechange sont requises en inventaire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2.877.021,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

DE responsable : S.O.

Nom : François Chamberland

Nom : S.O.

Titre : Directeur exécutif

Titre : S.O.

Date : 2017.03.21

Date : _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée : _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, le projet TCPE, inclut le livrable de Téléphonie d'assistance. Ce contrat consiste à remplacer les niches d'assistance du réseau initial, à l'exception des stations dont la mise à niveau a été complétée dans les phases 2 et 3 du programme. Il inclut la fourniture des niches de la station Honoré-Beaugrand, l'installation des niches des stations Berri L4, Champ-de-Mars et Snowdon, ainsi que la fourniture et l'installation des niches des stations Place-d'Armes, Du Collège, Viau et Place-des-Arts du projet Accessibilité. L'ajout de ces nouvelles niches sur les quais et dans les corridors est nécessaire afin de respecter la norme NFPA 130 (Standard for Fixed Guideway Transit and Passenger Rail Systems). Le résultat inhérent à cet ajout est d'améliorer la proximité d'assistance pour la clientèle.

Les niches d'assistance sont équipées d'un poste téléphonique relié directement au Centre de contrôle, d'un rupteur d'alimentation et d'un extincteur d'incendie. Les demi-niches comprennent uniquement un poste téléphonique.

La fourniture et l'installation des niches d'assistance, des téléphones et l'infrastructure des conduits et du câblage sont inclus dans le présent contrat. La fourniture des rupteurs fait l'objet d'un contrat d'approvisionnement distinct.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5449-06-16-88 (Adjudication)
Fourniture et installation de niches d'assistance

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 8

Nombre de soumissions
déposées: 6

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes S.O.

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 30 novembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 2 février 2017.

Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs électriciens. Sept (7) entreprises ont été contactées pour les informer de la parution de cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Huit (8) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et six (6) d'entre elles ont déposé une offre dont six (6) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit Télécon Inc., est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique.

L'utilisation d'un éclairage LED permet de réduire la consommation énergétique des niches d'assistance et demi-niches. Cette initiative contribue à l'atteinte des objectifs du chantier 5 du plan de développement durable, soit de réduire notre empreinte écologique.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Caroline Côté

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 2017/03/21

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5449-06-16-88 (Adjudication)
Fourniture et installation de niches d'assistance

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	563190			
Ordre interne	290350			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.877.021,00			2.877.021,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 12 04 2017 à 30 06 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	625.575,62\$	1.876.725,75\$		2.502.301,37\$
(B) TPS	31.278,78\$	93.836,29\$	0,00\$	125.115,07\$
(C) TVQ	62.401,17\$	187.203,39\$	0,00\$	249.604,56\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	719.255,57\$	2.157.765,43\$	0,00\$	2.877.021,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	62.479,37\$	187.437,98\$	0,00\$	249.917,35\$
(F) Montant net (D - E)	656.776,20\$	1.970.327,45\$	0,00\$	2.627.103,65\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-122 (Réno-Systèmes - phase 3) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier et du Fonds Chantiers Canada a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5449-06-16-88 (Adjudication)
Fourniture et installation de niches d'assistance

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Recommandation

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Démarche et conclusion

Option(s) de renouvellement -

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat, réalisée par le bureau de projets, est de 2 684 417,40 \$ (toutes taxes incluses). Le prix de la plus basse soumission conforme est de 2 877 021,03 \$ (toutes taxes incluses) et est donc supérieur de 192 603,63 \$ (toutes taxes incluses), soit 7,17 % défavorable par rapport à l'estimation de contrôle.

L'écart entre l'estimation de contrôle et la plus basse soumission conforme représente un pourcentage acceptable pour ce type de marché.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 11.1

Résolution numéro: CA-2017-087

Recommandation DEV2017-09 - Création de la ligne 428 et scindement de la ligne 449

Il est recommandé de créer la ligne 428 - Express Parcs industriels de l'Est en scindant le parcours de la ligne 449 - Express Rivière-des-Prairies. Cette modification entrera en vigueur le lundi 28 août 2017.

Le tout pour un nombre de 3 000 heures de service par année.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive et trésorière

Date: 22/3/2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Depuis plusieurs années, la ligne 449 - Express Rivière-des-Prairies est reconnue pour sa complexité tant par les clients à travers leurs commentaires que par les chauffeurs et les chefs d'opération. En effet, cette ligne compte plusieurs variantes ainsi que plusieurs terminus, lesquels rendent difficile sa compréhension pour la clientèle de même que pour certains chauffeurs. Une partie de cette complexité s'explique par le fait que la ligne répond à des besoins différents avec des variantes de parcours, soit, d'une part, la desserte du secteur résidentiel de Rivière-des-Prairies et, d'autre part, ceux des parcs industriels d'Anjou et de Rivière-des-Prairies.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : DEV2017-09 - Création de la ligne 428 et scindement de la ligne 449

Démarche, solution proposée et conclusion

Consciente de la complexité de la ligne 449 - Express Rivière-des-Prairies, la STM, en accord avec l'arrondissement de Rivière-des-Prairies, a évalué différents scénarios pour simplifier cette ligne.

La solution proposée consiste à scinder la ligne en deux, puisqu'elle répond, d'une part, aux besoins du secteur résidentiel de Rivière-des-Prairies et, d'autre part, à ceux des parcs industriels de ce même secteur et de celui d'Anjou. Ainsi, il est proposé que la ligne 449 soit simplifiée pour n'offrir qu'un seul parcours dans chaque direction entre le secteur résidentiel de Rivière-des-Prairies, particulièrement le long des boulevards Armand-Bombardier et Perras, et la station Radisson, et ce, durant toute la journée. Pour cette portion du trajet, il s'agit d'une amélioration du service par rapport à l'offre actuelle qui ne permettait pas les déplacements dans le sens inverse de la charge durant les périodes de pointe. Pour les variantes desservant les parcs industriels de Rivière-des-Prairies et d'Anjou, il est proposé de créer une nouvelle ligne, la 428 - Express Parcs industriels de l'Est. Comme les variantes actuelles, cette nouvelle ligne ne circulerait que durant les périodes de pointe, soit en direction est en pointe du matin et en direction ouest en pointe de l'après-midi, puisque c'est durant ces périodes que se concentre la demande.

Ce scindement de la ligne 449 permet d'en simplifier le parcours et la compréhension, sans compromettre la desserte par bus des secteurs touchés par cette modification. De plus, comme mentionné précédemment, par souci de cohérence avec le reste du réseau, c'est l'occasion d'offrir du service dans le sens inverse de la charge, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Cet ajout de service viendra bonifier la desserte entre la ligne verte du métro, le parc industriel d'Anjou, le secteur résidentiel de Rivière-des-Prairies et la gare de Rivière-des-Prairies. Cette proposition représente une augmentation d'environ 3 000 heures de service par année de même qu'un autobus supplémentaire en périodes de pointe.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Planification des réseaux et du service

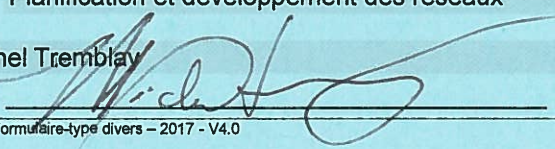
Nom: Jonathan Harou

Titre: Conseiller - Développement des réseaux

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Michel Tremblay

Titre: Directeur par intérim

Signature: 

Date: 17/03/16

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-09 - Création de la ligne 428 et scindement de la ligne 449

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: *Linda Lem*

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 121

Résolution numéro: CA-2017-088

Recommandation STM-5664-01-17-105

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement prévue à la convention de bail initiale et ses amendements (ci-après le « Bail ») intervenus entre la Société de Transport de Montréal (ci-après la « STM ») et Les investissements Simsue inc. (ci-après le « Locateur ») pour la location d'un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro 1 931 008 du Cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 6 104,2 mètres carrés (ou 65 705,06 pieds carrés), situé au coin de la rue Airlie et du boulevard Newman dans l'arrondissement LaSalle (ci-après le « terminus Airlie-Newman »), afin de prolonger la durée du Bail pour une période additionnelle de deux (2) ans débutant le 1^{er} août 2017 et se terminant le 31 juillet 2019, pour un montant de 209 334,09 \$ avant taxes, soit un montant total de 240 681,87 \$ toutes taxes incluses, cette somme incluant le loyer de base, les taxes municipales, les taxes scolaires et les frais d'électricité pour l'éclairage des lieux, le tout conformément aux termes et conditions prévus au Bail.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 240.681,87 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Planification, finances et contrôle

DE responsable: S/O

Nom: Linda Lebrun

Nom S/O

Titre: Trésorier et Directeur exécutif

Titre S/O

Date: 9 mars 2017

Date: _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Cette recommandation vise l'exercice d'une option de renouvellement du Bail du terrain occupé par l'actuel terminus Airlie-Newman, afin de permettre à la STM d'y poursuivre ses activités jusqu'au 31 juillet 2019. Il s'agit de la deuxième des trois (3) options de renouvellement de deux (2) ans chacune prévues au Bail.

Le terrain a été loué et aménagé temporairement suite à un déménagement précipité du terminus Monette-Lafleur en 2009. Les aménagements y sont minimaux. La STM étudie la possibilité de procéder à la construction d'un terminus permanent, ce qui permettrait d'améliorer le confort des clients et des chauffeurs. Dans l'intervalle, il est nécessaire de maintenir le terminus actuel pour l'efficacité du service bus dans le secteur et pour continuer à contribuer à l'amélioration de l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5664-01-17-105
Renouvellement du bail du terminus Airlie-Newman

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM loue ce terrain depuis le 1^{er} août 2009. Le terme du Bail vient à échéance le 31 juillet 2017.

La direction a confirmé le besoin de poursuivre la location et convient de renouveler le bail pour la période du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2019.

En vertu du dernier amendement au Bail, intervenu entre la STM et le Locateur le 23 mai 2014, le bail est renouvelé aux mêmes conditions, sauf quant au loyer de base, lequel sera majoré le 1^{er} août de chaque année d'un montant égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) des douze (12) derniers mois pour la région de Montréal. Nous considérons que l'augmentation du loyer de base pour cette période de renouvellement est raisonnable. Dans les faits, le loyer de base a toujours fait l'objet d'une telle augmentation annuelle basée sur l'IPC.

Le loyer de base actuel est de 6 033,31 \$ par mois, soit 72 399,72 \$ par année, avant taxes. Ceci représente un taux de 11,86 \$ le mètre carré ou 1,10 \$ le pied carré. Les montants fournis pour cette recommandation sont basés sur une augmentation annuelle estimée à 3 %. Dans les faits, depuis le 1^{er} août 2009, le loyer de base a augmenté de 10,19 % sur une période de 8 ans, soit en moyenne 1,27 % par année.

Le Bail prévoit une (1) autre option de renouvellement de deux (2) ans, pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2021.

Historique d'adjudication

Résolution : CA-2009-099
Montant autorisé TTI : 212 922,45 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} août 2009 au 31 juillet 2011
Nature de l'autorisation : Convention de bail

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Engager nos parties prenantes.

Le terminus Airlie-Newman permet de maintenir la qualité du service de transport collectif dans le secteur et de bonifier l'offre de service (Chantier 1 du plan de développement durable 2020 de la STM). L'aménagement d'un terminus permanent dépendra de l'exercice de planification avec le milieu. De ce fait, la prise en compte des parties prenantes et l'acceptabilité sociale des projets sont des principes clés en développement durable (Chantier 10 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Mélissa Blaise Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice

Signature:  Date: 07/10/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5664-01-17-105
Renouvellement du bail du terminus Airlie-Newman

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97424			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	240.681,87\$			240.681,87

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 08 2017 à 31 07 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	42.953,41\$	104.403,90\$	61.976,79\$	209.334,10\$
(B) TPS	2.147,67\$	5.220,20\$	3.098,84\$	10.466,70\$
(C) TVQ	4.284,60\$	10.414,29\$	6.182,18\$	20.881,07\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	49.385,68\$	120.038,38\$	71.257,81\$	240.681,87\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.289,97\$	10.427,34\$	6.189,93\$	20.907,24\$
(F) Montant net (D - E)	45.095,71\$	109.611,04\$	65.067,88\$	219.774,63\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

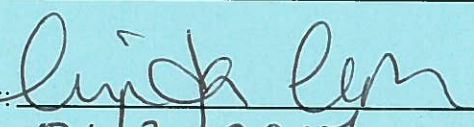
S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5664-01-17-105
Renouvellement du bail du terminus Airlie-Newman

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Résolution : CA-2011-054
Montant autorisé TTI : 109 831,50 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012
Nature de l'autorisation : Renouvellement et amendement à la convention de bail

Résolution : CA-2012-057
Montant autorisé TTI : 122 742,31 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2013
Nature de l'autorisation : Renouvellement

Résolution : CA-2013-120
Montant autorisé TTI : 124 773,64 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2014
Nature de l'autorisation : Renouvellement

Résolution : CA-2014-082
Montant autorisé TTI : 242 079,59 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2015
Nature de l'autorisation : Renouvellement et amendement à la convention de bail

Résolution : CA-2015-098
Montant autorisé TTI : 323 667,12 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2017
Nature de l'autorisation : Renouvellement et enveloppe pour réparations et entretien

Montant total autorisé à ce jour TTI, incluant le montant de la présente recommandation : 1 376 698,48 \$

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

S/O

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2

Résolution numéro: CA-2017-089

Recommandation DEV2017-07 - Entente de R&D avec l'École Polytechnique de Montréal

Autoriser l'entente de recherche et développement avec l'École Polytechnique de Montréal visant à développer différents outils et logiciels permettant la planification et la modélisation des réseaux de transport collectif ainsi que l'analyse de l'offre et de la demande en transport. Cette entente est d'une durée de trois ans pour un montant annuel de 110 000 \$, soit un total de 330 000 \$ non taxable pour la durée du contrat.

Autoriser la direction - Affaires juridiques à rédiger une entente selon des termes et conditions substantiellement conformes à ce qui est prévu à la présente.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 330.000,00 \$ -

DE responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive et trésorière

Date: 17/3/2017

Signature:

DE responsable:

Nom:

Titre:

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Depuis 1984, la STM entretient des liens étroits avec le groupe MADITUC de l'École Polytechnique de Montréal permettant le développement de logiciels spécialisés dans le domaine de la planification des transports collectifs et assurant l'exploitation maximale des diverses données de mobilité des personnes. Que ce soit pour le traitement des données des enquêtes Origine-Destination, les données de validation issues des cartes à puce, l'intégration des données de comptage du système à bord des bus ou bien les traces GPS de nos véhicules.

Cette nouvelle entente pour les trois prochaines années permettra de poursuivre la recherche et le développement de solutions sur mesure afin de répondre aux orientations stratégiques de la STM, particulièrement sur l'expérience client :

- Améliorer les outils de planification et de modélisation du réseau de transport collectif afin de mieux adapter le service bus aux besoins des clients, en particulier avec la venue anticipée du Réseau Électrique Métropolitain (REM).
- Assurer la mise au point d'un calculateur d'itinéraires adapté aux clients avec des limitations fonctionnelles.
- Développer des outils avancés d'analyses sur l'offre et la demande en transport.

L'entente prévoit également un transfert technologique afin d'enrichir le savoir-faire de nos planificateurs et de leur fournir les outils nécessaires à leur spécialité.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-07 - Entente de R&D avec l'École Polytechnique de Montréal

Démarche, solution proposée et conclusion

Le processus de planification des réseaux de transport collectif exige la plus grande rigueur et la mise en place de technologies informationnelles de qualité supérieure afin de fournir aux décideurs la mesure des impacts et une argumentation technique claire et précise sur les modifications aux services de la STM. Au cours des années, la STM s'est dotée d'instruments de mesure traitant des questions de modélisation des réseaux de transport collectif afin de mesurer les impacts de projets sur les coûts d'exploitation ou la qualité du service à la clientèle. Ces projets sont par exemple de nouvelles infrastructures de transport (Ex. REM, prolongement de métro, système rapide par bus), ou une reconfiguration locale du réseau d'autobus.

De plus, le déploiement d'IBUS générera une grande quantité de données opérationnelles qui pourra être analysée finement grâce à des outils développés dans le cadre de cette entente.

Cette entente de recherche permettra l'utilisation de la version la plus avancée des outils de planification MADITUC, procurera un accès aux plus récents développements technologiques et facilitera leur évolution en fonction des besoins de la STM. Cette formule de coopération avec le milieu universitaire depuis plus de 30 ans a produit des résultats tangibles, qui ont permis à la STM d'affirmer son leadership en planification et développement des réseaux.

En vertu du 2^e alinéa de l'article 101.1 de la *Loi sur les sociétés de transport* (R.L.R.Q. c. S-30.01) il est permis de conclure une entente de gré à gré pour la fourniture de service avec un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q. c. A-2.1). L'École Polytechnique de Montréal est un organisme public au sens de cette loi.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Par les outils développés dans le cadre de cette entente, l'équipe de planification et développement des réseaux sera en mesure d'optimiser les bénéfices et les ressources lors des modifications de parcours d'autobus et de bien intégrer les services de la STM au REM. L'analyse approfondie des données recueillies par IBUS permettra aussi d'en maximiser les retombées pour la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Mobilité et développement des réseaux

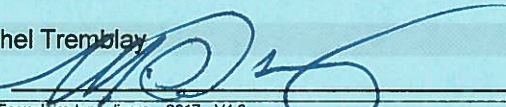
Nom: Jean-Francois Cantin

Titre: Conseiller Corporatif en dev. d'outils de planification

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Michel Tremblay

Titre: Directeur par interim

Signature: 

Date: 17/03/14

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : DEV2017-07 - Entente de R&D avec l'École Polytechnique de Montréal

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	36000			
Compte	552170			
Ordre interne	36000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	330.000,00\$			330.000,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2017 à 31 03 2020
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	82.500,00\$	110.000,00\$	137.500,00\$	330.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	82.500,00\$	110.000,00\$	137.500,00\$	330.000,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	82.500,00\$	110.000,00\$	137.500,00\$	330.000,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

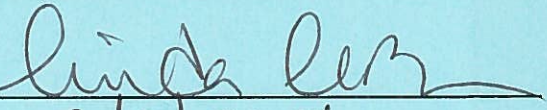
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
 Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.3

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Résolution numéro: CA-2017-090

Recommandation

Il est recommandé :

D'augmenter l'enveloppe budgétaire pour la location d'espaces média prévue à l'«Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel», autorisé en vertu de la recommandation CA-2013-164, pour l'utilisation par la STM auprès de Collectif Média s.e.c., de temps d'antenne quotidien sur le réseau de panneaux d'affichage publicitaire dans les stations du métro pour l'année 2017, pour un montant total de 1 030 066,36 \$ toutes taxes incluses.

D'autoriser la location d'espaces média prévue à l'«Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel» pour l'utilisation par la STM auprès de Collectif Média s.e.c., de temps d'antenne quotidien sur le réseau de panneaux d'affichage publicitaire dans les stations du métro pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2023, représentant pour cette période, un montant total de 9 295 956,71 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 10.326.023,07 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Expérience client-activités commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 29 mars 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM profite d'un droit d'utilisation de cinq pour cent (5 %) du temps d'antenne réservé quotidiennement à la diffusion de publicité. Ce privilège inclut la diffusion d'avis ou de publicité se rapportant à la clientèle de la STM aussi bien que pour de la publicité à caractère philanthropique ou d'intérêt public, tel que prévu à l' « Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel » conclue entre Transgesco s.e.c. (aujourd'hui cédée à Collectif Média s.e.c.) et Montréal Super TV, s.e.c.

De manière à ce que Collectif Média s.e.c. puisse refléter la valeur d'échange média pour l'utilisation du temps d'antenne quotidien sur le réseau de panneaux d'affichage télévisuel dans les stations du réseau du métro dans ses états financiers et ainsi représenter une image plus fidèle de sa gestion financière en incorporant l'ensemble des dépenses et des revenus découlant de l' « Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel », la STM acquittera auprès de Collectif Média s.e.c. la valeur d'échange média de son droit d'utilisation de cinq pour cent (5 %). En considérant que les revenus générés par Collectif Média s.e.c. sont retournés à la STM sous forme de redevance, le coût final pour la STM sera presque nul et ne représentera au net que la portion non-récupérée de la TVQ soit environ 5% de la présente dépense. Toutefois cette transaction reste essentielle du point de vue comptable.

L'augmentation de l'enveloppe budgétaire s'explique par la hausse des coûts média annuels qui ont été plus élevés que ce qui avait été prévu lors de la demande initiale. De plus, la hausse significative de 2016 est principalement attribuable au changement d'administrateur du contrat, qui est passé de Cogeco Média à Bell Astral. Ces derniers nous offrent davantage d'occasions sur le réseau.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Location d'espace média prévue à l'«Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel»

Démarche, solution proposée et conclusion

Le 10 novembre 2003, Transgesco s.e.c., filiale de la STM, a conclu une « Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel » avec Montréal Super TV, s.e.c. Le 17 décembre 2012, Transgesco s.e.c. a cédé ses droits dans l'Entente à Collectif Média s.e.c., sous-filiale de la STM. Selon l'article 11.2 de l'Entente, Montréal Super TV, s.e.c. mettait à la disposition de la STM pour fins de diffusion d'avis ou de publicité se rapportant à sa clientèle cinq pour cent (5 %) du temps d'antenne quotidien sur le réseau de panneaux d'affichage télévisuel dans les stations du réseau du métro.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Nom: Michelle Landry

Titre: Chef de division - Communications

Service: Marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice - Mark., comm. et aff.publiques

Signature: 

Date: 17/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Location d'espace média prévue à l'«Entente d'exploitation commerciale d'un réseau de panneaux d'affichage télévisuel»

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38200			
Compte	599521			
Ordre interne	733604			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	9.704.173,29\$			9.704.173,29

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2017 à 31 12 2023
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	895.904,64\$	1.130.276,76\$	6.954.921,52\$	8.981.102,92\$
(B) TPS	44.795,23\$	56.513,84\$	347.746,08\$	449.055,15\$
(C) TVQ	89.366,49\$	112.745,11\$	693.753,42\$	895.865,02\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.030.066,36\$	1.299.535,71\$	7.996.421,02\$	10.326.023,09\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	89.478,48\$	112.886,39\$	694.622,79\$	896.987,66\$
(F) Montant net (D - E)	940.587,88\$	1.186.649,32\$	7.301.798,23\$	9.429.035,43\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 5 avril 2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 124

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Résolution numéro: CA-2017-091

Recommandation STM-5657-01-17-36

D'AUTORISER la prolongation de la location des espaces de stationnement conformément aux ententes intervenues le 18 juin 2013 entre la Société de transport de Montréal et Société Parc-Auto du Québec (SPAQ), pour la location de stationnements situés au 1680 St-Hubert, Montréal et au 475 De Maisonneuve Est, Montréal, pour une durée de cinq (5) années additionnelles, à partir du 1^{er} juillet 2018,

D'AUTORISER une augmentation de 14 places supplémentaires de stationnements loués sis au 1680 rue Saint-Hubert, Montréal pour un total de 40 places à ce site, à partir du 1^{er} mai 2017, pour un grand total de 90 places pour les deux sites.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 2.308.762,64 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Métro

Nom: Marie-Claude Léonard

Titre: Directrice exécutive

Date: 2017/03/17

Signature: MC Léonard

DE responsable: S/O

Nom: S/O

Titre: S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La station de métro Berri-UQAM est un site important du réseau du métro. La station est la plus achalandée et la plus élaborée de l'ensemble du réseau. Dans les locaux de la station se trouve plusieurs équipes et services de la Direction exécutive Métro dont le travail est essentiel à l'exploitation du réseau. Ces équipes disposent de plusieurs véhicules de service.

Dans les locaux de la Place Dupuis loués par la STM sont regroupés l'ensemble des services de la Direction Sûreté et contrôle. L'accès immédiat à partir de la station Berri-UQAM à tout le réseau du métro de même qu'à l'ensemble du réseau de surface ont justifié cette localisation. Sûreté et contrôle dispose actuellement d'une flotte de 41 véhicules.

Les immeubles du 2000 Berri et du 2111 Berri sont aussi dans le périmètre de la station Berri-UQAM où sont installés des services de soutien aux opérations et à l'exploitation du métro. Ces services de soutien disposent aussi de plusieurs véhicules. Le besoin total de places est actuellement de ± 80, selon l'évolution du parc de véhicule. L'accès aux véhicules de service est stratégique, le temps de déplacement des employés pour récupérer ces véhicules est du temps perdu et peut représenter des sommes importantes si les sites sont éloignés. Dans ces conditions, il est essentiel que des stationnements situés à proximité de Berri-UQAM soient mis à la disposition de l'exploitation.

Le soutien aux opérations par la disponibilité de stationnements adéquats permet des interventions rapides et efficaces au cœur du réseau, contribuant ainsi à améliorer l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5657-01-17-36
Titre: Prolongation des ententes avec Société Parc Auto du Québec

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM loue des espaces de stationnements dans le secteur de Berri-UQAM depuis les années 1990. Des places étaient louées au Palais du commerce et par la suite dans un stationnement extérieur. La construction des édifices de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et de la nouvelle Gare d'autocars de Montréal a mis fin à ces ententes. Par ailleurs, les nouvelles constructions ont rendu disponibles des stationnements souterrains pour la location.

Depuis 2005, Société Parc-Auto du Québec (SPAQ) est le seul opérateur dans le secteur qui peut offrir le nombre de places requises par la STM. SPAQ est l'opérateur du stationnement de la BANQ et du stationnement de la Gare d'autocars de Montréal. Ces stationnements sont intérieurs, ce qui permet d'éviter les problèmes causés par les conditions hivernales. L'accès y est contrôlé par identification électronique. Chaque site est surveillé par caméra et des gardiens de sécurité sont sur place en permanence, ce qui limite les possibilités de vol et de vandalisme sur les véhicules.

Les alternatives afin d'éviter la location de ces places de stationnement ne sont pas économiques. Localiser les véhicules de service dans des sites moins dispendieux, mais plus éloignés entraînerait des coûts de déplacement des employés de beaucoup supérieurs à la dépense encourue pour les stationnements actuels. Procéder à l'acquisition d'un terrain et l'utiliser comme stationnement serait aussi une alternative possible, cependant le choix de sites à proximité de la station Berri-UQAM est pratiquement inexistant, en plus du coût d'acquisition, il y aurait les travaux d'aménagement du site, les frais d'exploitation annuels, les taxes, la surveillance, etc. Cette solution, advenant que les autorisations municipales soient obtenues, représenterait aussi un coût important pour la STM.

La présente autorisation est pour un nombre maximal de 90 places. Selon les variations du parc de véhicule, le nombre de places louées sera réduit en conséquence.

Pour l'immédiat il est essentiel pour la STM de poursuivre la location aux sites actuels. Advenant une orientation autre qui nécessiterait de mettre fin aux ententes, la STM peut y recourir à 30 jours d'avis.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O _____ Date: _____
JJ MM AAAA

Comité: S/O _____ Date: _____
JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Agir en employeur responsable.

Sensibiliser, former et outiller nos employés.

À titre de société de transport public, la STM favorise l'utilisation du transport en commun pour le déplacement de ses employés dans le cadre du travail. Cependant, malgré cette volonté il est impossible d'éliminer l'utilisation des véhicules de services pour les interventions d'entretien, les interventions d'urgences et pour les patrouilles du réseau de surface. Pour ces véhicules, il est nécessaire de louer des espaces de stationnement. Le choix d'une localisation centrale de ces stationnements va minimiser les déplacements et ainsi réduire l'émission de GES de ces véhicules. Aussi, il faut noter que le parc de véhicule de la STM compte de plus en plus de véhicules hybrides et électriques.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Robin Bouffard _____ Titre: Administrateur immobilier _____

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher _____ Titre: Directrice _____

Signature: Line Boucher _____ Date: 16/03/2017 _____

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5657-01-17-36
Titre: Prolongation des ententes avec Société Parc Auto du Québec

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97411			
Compte	573140			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.308.762,64\$			2.308.762,64

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2017 à 30 06 2023
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	82.320,00\$	263.972,10\$	1.828.272,35\$	2.174.564,45\$
(B) TPS	4.116,00\$	7.267,68\$	33.423,73\$	44.807,41\$
(C) TVQ	8.211,42\$	14.499,02\$	66.680,34\$	89.390,78\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	94.647,42\$	285.738,80\$	1.928.376,42\$	2.308.762,64\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	8.221,71\$	14.517,19\$	66.763,92\$	89.502,82\$
(F) Montant net (D - E)	86.425,71\$	271.221,61\$	1.861.612,50\$	2.219.259,82\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

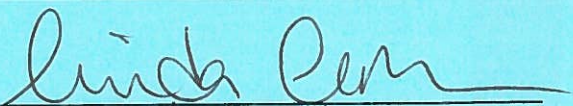
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5657-01-17-36
Titre: Prolongation des ententes avec Société Parc Auto du Québec

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Coûts de location

Site du 1680 St-Hubert	Site du 475 De Maisonneuve Est
Nombre de places réservées autorisées : 40	Nombre de places réservées autorisées : 50
Loyer mensuel : 386,31 \$ TTI	Loyer mensuel : 359,45 \$ (sans taxes)

Historique d'adjudication

Contrat : Bail entre la STM et Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)
Résolution : CA-2011-175
Montant autorisé TTI : 759 525,23 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2013
Nature de l'autorisation : Bail

Contrat : Bail entre la STM et Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)
Résolution : CA-2013-162
Montant autorisé TTI : 1 681 009,15 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018
Nature de l'autorisation : Bail

La présente recommandation vise à autoriser une deuxième (2^e) prolongation des ententes de location. Le montant pour le présent renouvellement est de 2 308 762,64 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à 4 749 297,02 \$ (toutes taxes incluses).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

12.5

Assemblée du :

5 AVRIL 2017

Résolution numéro :

CA-2017-092

Recommandation STM-5725-03-17-90

D'AUTORISER une entente avec la COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE (CP), dans le cadre de la construction d'un passage piétonnier sous l'emprise ferroviaire du CP pour le projet Vendôme, le tout selon les paramètres du projet d'entente joint en annexe confidentielle;

D'AUTORISER un montant maximum de 2 320 139,95 \$, plus les taxes de 347 440,96 \$, pour un montant maximum de 2 667 580,91 \$ toutes taxes incluses pour couvrir les sommes qui seront payables au CP en vertu de l'entente à intervenir.

D'AUTORISER la signature de tout document par le signataire autorisé de la Société, jugé nécessaire afin de donner plein effet à la présente recommandation;

D'AUTORISER toute modification au projet d'entente non incompatible avec la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2.667.580,91 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017/03/20

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature : _____

Secrétaire de l'assemblée : _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le projet de construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme (projet Vendôme) et d'un nouveau lien piétonnier jusqu'au Centre universitaire de santé McGill (CUSM) comprend des travaux de construction sous l'emprise ferroviaire du CP et sous les voies ferrées lui appartenant. Pour permettre les travaux sous sa propriété et sous son emprise ferroviaire, le CP impose qu'une entente de construction de passage dénivelé au-dessous de sa voie intervienne, il s'agit en l'occurrence du « Grade separation construction agreement » faisant l'objet de la présente recommandation.

Cette entente couvre notamment le respect des règles de sécurité ferroviaire, le respect d'exigences de constructions particulières aux chemins de fer et leur emprise, ainsi que le risque d'atteinte aux opérations du CP. Dans cet ordre d'idées, l'entente prévoit que des ressources du CP ont entre autres à approuver des conditions, méthodes et plans de construction en plus de fournir les signaleurs nécessaires pour assurer la sécurité des opérations. L'entente prévoit donc le remboursement des coûts engagés par le CP dans ce cadre. La présente recommandation a donc pour but de faire autoriser la signature de l'entente et des montants maximum estimés à ce jour qui pourraient être payables par la STM en vertu de ladite entente.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5725-03-17-90 (Octroi)
Titre : Autorisation de signature d'entente avec le CP - Projet Vendôme

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: S.O.

Nombre de soumissions
déposées : S.O.

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes Entente préliminaire avec le CP

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 22 03 2017

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

L'aspect principal du projet qui concerne le CP est la construction du nouveau passage dénivelé (tunnel) sous les trois (3) voies à la gare de train Vendôme. Pour autoriser les travaux sous ses voies et assurer que ceux-ci respectent les règles de construction et de sécurité reliées aux contraintes ferroviaires, le CP demande que l'entente faisant l'objet de la présente recommandation intervienne. En vertu de cette entente, les professionnels du CP auront à fournir des services tant en période de conception des plans et devis que durant la phase de construction. De plus, ce ne sont que les signaleurs du CP qui sont autorisés à effectuer la signalisation de la voie durant les travaux et les travaux qui devront être faits sur les rails ne peuvent être faits que par le CP.

En vertu de l'entente, la STM doit rembourser les coûts du CP engendrés pour ses travaux et services. Le CP estime que ces coûts pourraient atteindre la somme de 2 017 513,00 \$, plus les taxes de 302 122,57 \$ pour un montant total de 2 319 635,57 \$ toutes taxes incluses avec une précision de plus ou moins 30 %. Les frais de signaleurs sont les plus susceptibles de varier car ils sont directement liés à la mise en oeuvre des travaux et les impondérables qui y sont reliés.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique.

Conformément au Chantier 5 "Réduire notre empreinte écologique" du Plan de développement durable 2020, le projet de nouvel édicule à la station de métro Vendôme visera une certification en développement durable (certification EnvisionTM de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure)).

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

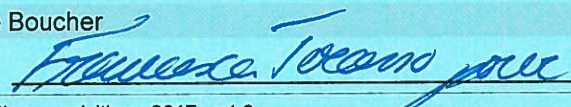
Nom: Joël Trépanier

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 20/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5725-03-17-90 (Octroi)
Titre : Autorisation de signature d'entente avec le CP - Projet Vendôme

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551590			
Ordre interne	370101			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-163			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2017 à 29 02 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	514.887,20\$	993.176,11\$	812.076,64\$	2.320.139,95\$
(B) TPS	25.744,36\$	49.658,81\$	40.603,83\$	116.007,00\$
(C) TVQ	51.360,00\$	99.069,32\$	81.004,64\$	231.433,96\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	591.991,56\$	1.141.904,24\$	933.685,11\$	2.667.580,91\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	51.424,36\$	99.193,46\$	81.106,15\$	231.723,97\$
(F) Montant net (D - E)	540.567,20\$	1.042.710,78\$	852.578,96\$	2.435.856,94\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

R-163 :

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par le gouvernement du Québec, une subvention de 100 % a été allouée pour ce projet selon le décret no 1182-2015. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 16 décembre 2015.

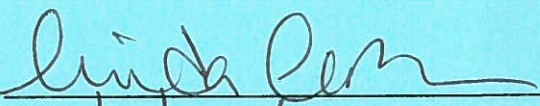
Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-163 (Construction d'un édicule de métro et d'un corridor piétonnier pour raccorder le Centre universitaire de santé McGill au pôle multimodal Vendôme) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5725-03-17-90 (Octroi)
Titre : Autorisation de signature d'entente avec le CP - Projet Vendôme

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

La somme d'argent qu'il est requis d'autoriser en vertu de la présente recommandation représente un montant maximum que nous avons déterminé pour couvrir les coûts que pourrait avoir à payer la STM et contient, outre le montant estimé par le CP, une somme de 302 626,95 \$, plus les taxes de 45 318,39 \$, pour un montant total de 347 945,34 \$, soit 15 % supplémentaire pour parer à une variation plus élevée que prévue.

Enfin, le Projet Vendôme a fait l'objet du Décret 1182-2015, du 16 décembre 2015, qui octroie une aide financière du gouvernement du Québec pour la réalisation du projet et qui prévoit que la STM assume seule la gestion et la maîtrise d'œuvre du projet. Ce décret précise aussi qu'une entente de partage entre les partenaires, en l'occurrence la STM, l'AMT et le CSUM, devra intervenir. À l'occasion de cette entente, les coûts occasionnés par le contrat avec le CP feront l'objet du partage.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Le Projet Vendôme a pour but de construire un deuxième édicule à la station de métro Vendôme qui aura pour effet d'améliorer la fluidité de la circulation des personnes et de rendre la station accessible universellement. Le projet comprend aussi la construction d'un nouveau lien piétonnier reliant la station de métro et la gare de train de l'AMT au CUSM qui est enclavé par les voies ferrées et l'autoroute.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Résolution numéro: CA-2017-093

Recommandation STM-5722-03-17-82 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé "Services professionnels pour la réalisation d'un audit pour le projet MPM10".

- Compréhension du mandat 15 points
- Approche et méthodologie 30 points
- Expérience du chargé de projet 15 points
- Expérience et composition de l'équipe 20 points
- Expérience de la firme 20 points /100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable: Ingénierie, infra et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2017/03/20

Signature:

DE responsable: s/o

Nom s/o

Titre s/o

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du Contrat pour la fourniture de matériel roulant (MPM10) pour le métro de Montréal N°STM-3909-10-10-38, la STM a commandé au Consortium Bombardier Alstom (CBA) une liste de pièces de rechange pour répondre à ses besoins d'exploitation. Ledit contrat prévoit la possibilité de réaliser, lorsque requis, des inspections et audits chez le fournisseur CBA ainsi que chez ses sous-traitants. A cet effet, la STM prévoit la réalisation d'un audit afin de lui permettre de compléter son exercice de validation des pièces justificatives supportant les factures des pièces de rechange soumises par le CBA.

Une firme spécialisée doit être mandatée pour réaliser cet audit et un système de pondération et d'évaluation des offres doit donc être autorisé.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5722-03-17-82 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la réalisation d'un audit pour le projet MPM10

Démarche, solution proposée et conclusion

La composition du comité de sélection sera autorisée, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c.S-30.01)* et règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif - Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques.

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*.

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*. Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: s/o

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
S'approvisionner de façon responsable.

Il a été prévu dans les critères d'évaluation d'évaluer l'implication de la firme dans le développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT - Projets et construction

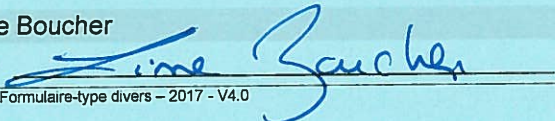
Nom: Karine Gouret

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5722-03-17-82 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la réalisation d'un audit pour le projet MPM10

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de _____ à _____
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention:

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 15 novembre 2010 pour le projet "Acquisition du matériel roulant".

Financement :

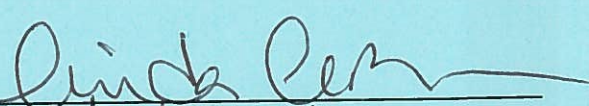
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-042-4 (Acquisition des nouvelles voitures de métro et la modification des ateliers et des équipements reliés aux nouvelles voitures de métro) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **31/3/2017**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.1

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Résolution numéro: CA-2017-094

Recommandation Mise au rancart de 75 bus urbains en 2017

- Autoriser la Direction exécutive - Bus à procéder à la mise au rancart en 2017 de soixante-quinze (75) bus urbains;

- dont l'âge, au 31 décembre 2017, sera supérieur ou égal à l'âge économiquement rentable;
- ou de tout autre bus dont les coûts de réparation pour le maintien en service ne seraient pas économiquement rentables

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable :

Nom:

Titre:

Date:

Signature:

DE responsable: DE Bus

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice Exécutive Bus

Date: 29 mars 2017

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Améliorer l'expérience client

Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance

Maîtriser les finances

Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le plan de gestion du parc de bus urbains prévoit en 2017 le remplacement de 74 bus de la famille APS2 en raison des livraisons de bus hybrides (CA-2015-327) et le retrait du parc actif du bus sinistré (30-252) suite à un incendie survenu le 23 avril 2015 alors que le bus circulait sur l'Autoroute 720 Est à la hauteur de l'échangeur Turcot. C'est donc un total de soixante-quinze (75) bus urbains à mettre au rancart d'ici le 31 décembre 2017. Ainsi, en raison des acquisitions totales prévues par le CA-2015-327, le parc actif va compter 1804 bus au 31 décembre 2017.

Pour mettre en valeur les économies d'entretien provenant du remplacement de ces bus et éviter l'encombrement des espaces de stationnement, il sera nécessaire de mettre au rancart (retirer du service actif) ces 75 bus en fonction des dates d'inspection dans le respect des modalités du programme de subvention du MTMDDET (respect de la moyenne de 16 ans pour les mises au rancart). Il est aussi recommandé de procéder rapidement à leur disposition pour minimiser d'éventuelles dépenses de location de terrain pour leur stationnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mise au rancart de 75 bus urbains en 2017

Démarche, solution proposée et conclusion

Mise au rancart de soixante-quinze (75) bus urbains

La STM base sa politique de remplacement de ses bus urbains sur une durée de vie utile de seize (16) ans telle qu'acceptée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). La moyenne d'âge des bus mis au rancart durant une année doit donc être égale ou supérieure à 16 ans conformément aux modalités du programme d'aide du MTMDET.

Le plan de gestion du parc compte maintenir un parc de mille huit-cent quatre (1804) bus actifs au 31 décembre 2017.

En tenant compte des achats approuvés dans le cadre de la résolution CA-2015-327 (Annexe 1), nous recommandons la mise au rancart de soixante-quatorze (74) bus de la famille APS2 d'ici décembre 2017. À ceux-ci s'ajoute le bus sinistré 30-252 et dont les coûts de reconstruction dépasseraient le coût d'un nouveau bus. C'est donc un total de soixante-quinze (75) bus urbains à mettre au rancart en 2017.

Le choix des APS2 à mettre au rancart en 2017 portera essentiellement sur les bus acquis en 2001 (classe 21-000).

Disposition des soixante-quinze (75) bus

Les bus seront disposés au cours de 2017 et 2018. Avant de procéder à leur disposition, la STM pourra évaluer et proposer si requis les meilleures pratiques en matière de disposition sans pour autant retarder la mise au rancart.

Toutefois, la disposition (vente) des bus est un processus indépendant de la mise au rancart et relève de la Chaîne d'Approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

La mise au rancart est une étape préalable à la mise en oeuvre du processus de disposition qui, selon la politique de la STM, doit respecter le principe des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation) en disposition des matières résiduelles. De plus, le processus de disposition tiendra compte des rapports de l'ATUQ sur la vérification des pratiques et modes de gestion environnementale des entreprises de démantèlement et de recyclage des bus.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par:

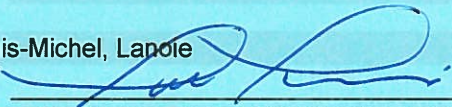
Nom: Salvator Birikundavyi

Titre: Analyste principal - Gestion du parc

Service:

Nom: Louis-Michel, Lapointe

Titre: Surintendant - Gestion du parc

Signature: 

Date: 2017-03-13

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mise au rancart de 75 bus urbains en 2017

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 3 avril 2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.2

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Résolution numéro: CA-2017-095

Recommandation STM 29 03 30 A61

D'autoriser l'acquisition de gré à gré, de madame Qin Wen et de monsieur Lu Li, du lot TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE QUATRE-VINGT-SEPT (3 361 087) du cadastre du Québec, avec immeuble portant le numéro 2395-2399, rue Bercy dans l'Arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal, requis pour la construction du poste de ventilation mécanique Hogan, dans le cadre du programme Réno-Systèmes, le tout pour un montant de 450 000 \$;

D'autoriser, le cas échéant, le paiement de la TPS et de la TVQ au montant de 67 387,50 \$;

D'approuver les termes et conditions de l'offre d'achat jointe à la présente recommandation, incluant le dépôt de 45 000 \$ qui sera placé en fidéicommis chez le notaire choisi par la Société de transport de Montréal (ci-après « STM ») pour procéder à la transaction et le versement d'un montant de 10 000 \$ au vendeur à titre de dommages et intérêts en cas de désistement de la part de la STM;

D'autoriser le directeur de projets principal du programme Réno-Systèmes à signer tout document indiquant que la STM n'est pas satisfaite, le cas échéant, du résultat des vérifications qu'elle doit effectuer en vertu de l'offre d'achat, et en conséquence, qu'elle ne désire plus acquérir l'immeuble, le tout conformément aux mécanismes prévus à l'offre d'achat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

517.387,50 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2017.03.17

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le projet Ventilation du programme Réno-Systèmes a pour objectif d'améliorer le système de ventilation en tunnel, essentiel à la ventilation d'urgence, la ventilation confort, améliorant l'expérience client, et la ventilation des travaux de nuit. Le projet vise aussi à rendre les installations conformes à la norme NFPA 130, à améliorer la fiabilité du système de ventilation en tunnel et à rendre les installations conformes au règlement no. 4996 de la Ville de Montréal sur le niveau de bruit. Ainsi, dans le cadre de ce projet, un nouveau poste de ventilation doit être construit entre les stations Préfontaine et Frontenac.

Pour le nouveau poste Hogan, la STM a négocié avec les propriétaires d'un immeuble à vendre et situé au point de branchement optimal. En février 2017, après plusieurs mois de négociation, les propriétaires ont consenti à vendre leur propriété à la STM, de gré à gré, pour la somme de 450 000 \$. Cette vente est assujettie aux conditions dont il est fait mention dans l'offre d'achat.

Finalement, pour réaliser ce projet, la STM demandera aussi à l'Arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal, un permis d'occupation permanente du domaine public pour la partie de la galerie de ventilation qui sera construite en tréfonds sous la ruelle, reliant le puits de ventilation au tunnel du métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: 29 03 30 A61
Titre : Acquisition de terrain pour le PVM Hogan

Démarche, solution proposée et conclusion

Le site visé pour l'implantation du poste de ventilation mécanique est le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE QUATRE-VINGT-SEPT (3 361 087) du cadastre du Québec, désigné comme le 2395-2399, rue de Bercy. Cette propriété possède une superficie de 196,6 mètres carrés. L'immeuble est constitué de deux bâtiments distincts, l'un de type duplex semi-commercial et le second bâtiment, localisé dans la cour arrière, utilisé à des fins de résidence principale. Le bâtiment principal est localisé en front sur la rue Bercy et est composé d'un local commercial occupant le rez-de-chaussée, qui est présentement opéré par le propriétaire de l'immeuble en tant que dépanneur.

Voilà maintenant plusieurs mois que le STM négocie avec les propriétaires de ce terrain pour y construire le nouveau poste de ventilation. Ce site présente l'avantage d'être situé au point kilométrique de branchement optimal avec le tunnel de métro. Les propriétaires ont maintenant accepté de conclure une vente de gré à gré avec la STM, pour la somme de 450 000 \$. Le prix d'acquisition est plus élevé que la valeur marchande de l'immeuble car le vendeur sera responsable de la fermeture du commerce et des frais afférents. Le prix d'acquisition est représentatif des valeurs établies dans le rapport préparé par la firme d'évaluation Paris Ladouceur.

La galerie de ventilation du futur poste de ventilation Hogan sera quant à elle située en tréfonds de la ruelle, soit le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE CENT SEPT (3 361 107) du cadastre du Québec ainsi que de la rue Bercy, soit le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE QUINZE (3 361 015) du cadastre du Québec. Afin de pouvoir occuper cet espace, il est nécessaire d'obtenir de l'arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal, un permis d'occupation permanente du domaine public. Un tel permis se fait sans frais pour la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 01 11 2016
JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

La mise à niveau du poste de ventilation permettra de se conformer à la norme NFPA 130 et au règlement de la Ville de Montréal sur le bruit, réduisant de ce fait l'empreinte écologique de la STM.

Le terrain visé fera l'objet d'une évaluation environnementale de site phase I et II et les sols excavés seront disposés conformément à la réglementation du MDDELCC.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

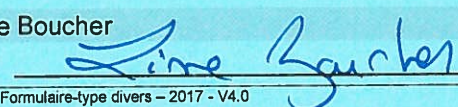
Nom: Vincent Lavoie

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16 mars 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: 29 03 30 A61
Titre : Acquisition de terrain pour le PVM Hogan

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	290339			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	517.387,50\$			517.387,50

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 05 04 2017 à 28 06 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	450.000,00\$			450.000,00\$
(B) TPS	22.500,00\$	0,00\$	0,00\$	22.500,00\$
(C) TVQ	44.887,50\$	0,00\$	0,00\$	44.887,50\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	517.387,50\$	0,00\$	0,00\$	517.387,50\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	44.943,75\$	0,00\$	0,00\$	44.943,75\$
(F) Montant net (D - E)	472.443,75\$	0,00\$	0,00\$	472.443,75\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-122 - Programme Réno-Systèmes phase 3, qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

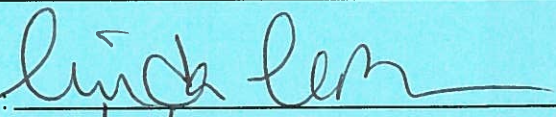
Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier et du Fonds Chantiers Canada a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **31/3/2017**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: 29 03 30 A61
Titre : Acquisition de terrain pour le PVM Hogan

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Recommandation (suite)

D'autoriser l'obtention, sans frais, d'un permis d'occupation permanente du domaine public de l'Arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal, pour la partie de la galerie de ventilation qui sera construite en tréfonds sous la ruelle reliant le puits de ventilation au tunnel du métro.

De permettre aux signataires de la STM de signer tout offre d'achat, acte de vente et permis d'occupation permanente du domaine public ainsi que tout autre document requis afin de compléter la transaction envisagée.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du:

5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro:

14.3

Résolution numéro:

CA-2017-094

Recommandation STM 5685-02-17-106

D'AUTORISER la vente de trois (3) parcelles du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT TREIZE (4 580 713) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Hermine, Arrondissement Ville-Marie, à 1030-1040 De Bleury S.E.C., dans le cadre du projet de développement immobilier de la tour Humaniti, le tout tel que montré au plan et à la description technique préparés par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 16 février 2017 sous le numéro 48 504 de ses minutes:

i- Une parcelle, montrée comme la parcelle A, ceinturant le poste de ventilation mécanique (ci-après le « PVM ») Hermine, d'une superficie de 47,3 mètres carrés, du nadir à l'altitude 12,00 mètres;

ii- Une parcelle, montrée comme la parcelle B, ceinturant le PVM, d'une superficie de 49,6 mètres carrés, de l'altitude 12,00 mètres à l'altitude 25,70 mètres; et

iii- Une parcelle, montrée comme la parcelle C, d'une superficie de 147,0 mètres carrés, de l'altitude 25,70 mètres à l'altitude 29,10 mètres.

Le tout pour un montant de 154 000 \$, plus les taxes de 23 061,50 \$, pour un montant total de 177 061,50 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Capital hum., Appro. et Aff. juridiques

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 21/3/2017

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du programme Réno-Systèmes, un nouveau poste de ventilation a été construit entre les stations Square-Victoria -OACI et Place-d'Armes et identifié comme le PVM Hermine. Cette construction a été érigée sur une parcelle de terrain de cent quarante-sept 147,0 mètres carrés, du nadir à l'altitude 29,1 mètres, et ayant fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration de la STM du 14 octobre 2009 (Résolution CA-2009-248). Le nouveau poste est en exploitation depuis le début 2015.

1030-1040 De Bleury S.E.C désire acquérir de la STM la parcelle de terrain ceinturant le PVM dans le but de développer le plein potentiel du site et souhaite intégrer le PVM au futur bâtiment. La réalisation du projet nécessitera également de revoir la circulation de la rue Hermine. Cette vente de parcelles de terrain contribue à la maîtrise des finances.

La présente recommandation a pour objet de vendre trois (3) parcelles de terrain, d'acquérir deux (2) parcelles de terrain, et ce, de façon à régulariser l'empiètement du PVM Hermine et la création de servitudes.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5685-02-17-106
Titre : Vente de parcelles de terrain à 1030-1040 De Bleury S.E.C.

Démarche, solution proposée et conclusion

Le PVM Hermine est érigé sur le lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT TREIZE (4 580 713) et a été construit de manière à pouvoir être intégré dans un futur bâtiment. 1030-1040 De Bleury S.E.C. a un projet de développement sur le lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUATORZE (4 580 714) du cadastre du Québec et désire se porter acquéreur de la parcelle de terrain ceinturant le poste afin de faire une construction intégrée.

Lors de la construction du poste, il y a eu débordement de l'infrastructure à l'extérieur des limites de propriété en tréfonds du côté nord ainsi que du côté sud. Afin de régulariser la situation, la STM doit se porter acquéreur de deux petites parcelles de terrain en tréfonds, la première d'une superficie d'un (1) mètre carré et la seconde de 0,01 de mètre carré, du nadir à l'altitude 12,00 mètres.

Finalement, le promoteur du projet de développement immobilier est en démarche pour que la rue Hermine offre une circulation dans les deux directions. La rue est présentement à sens unique, direction nord. La Ville de Montréal est à analyser la demande et ses impacts. Si la Ville autorise la modification, alors le camion de service de la STM ne pourra plus stationner sur cette rue, d'où l'offre de 1030-1040 De Bleury S.E.C. d'aménager une place de stationnement à l'usage exclusif de la STM. 1030-1040 De Bleury S.E.C. demande que cette place soit traitée par une servitude permanente d'usage. Le prix de cette servitude est de 45 000 \$, payable en un seul versement et comprend les coûts d'aménagement de l'espace. Également, 1030-1040 De Bleury S.E.C. offre à la STM d'utiliser son quai de livraison, au besoin, et ce, sans frais.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Optimiser la contribution économique et la performance de la STM.

En se départissant d'un terrain dont elle n'a plus aucun usage, la STM agit en propriétaire responsable. Elle permet également à la Ville de Montréal de percevoir des taxes foncières sur une parcelle de terrain qui en était exempte, puisque le poste de ventilation mécanique Hermine constituait une infrastructure métro. Par ailleurs, les promoteurs du projet Humaniti promettent un projet intégré à son environnement et comptent obtenir la certification LEED. Le projet vise également à promouvoir le transport collectif en proposant des services d'autopartage et à promouvoir l'électrification des transports par l'installation de bornes électriques.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

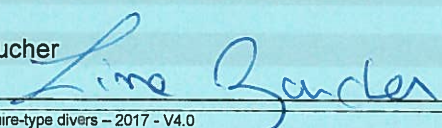
Nom: Vincent Lavoie

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/03/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5685-02-17-106
Titre : Vente de parcelles de terrain à 1030-1040 De Bleu S.E.C.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de _____ à _____
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-058 (Réno-Systèmes 2) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet.

La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mars 2009.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

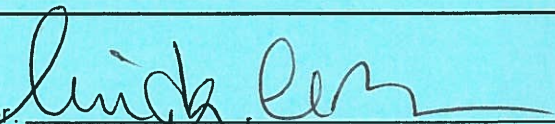
Certification de fonds requise ?

NON

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:


31/3/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5685-02-17-106

Titre : Vente de parcelles de terrain à 1030-1040 De Bleury S.E.C.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

D'AUTORISER l'acquisition, de 1030-1040 De Bleury S.E.C, de deux (2) parcelles de terrain sur le lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUATORZE (4 580 714) du cadastre du Québec, la première d'une superficie d'un (1) mètre carré et la seconde, de 0,01 de mètre carré, du nadir à l'altitude 12,00 mètres, le tout tel que montré comme les parcelles D et E au plan et à la description technique préparés par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 16 février 2017 sous le numéro 48 504 de ses minutes, le tout cédé à titre gratuit.

D'AUTORISER la création des servitudes suivantes en faveur de la Société de transport de Montréal (ci-après la « STM ») :

1. une servitude de passage et de stationnement à l'usage exclusif de la STM, grevant une partie du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT TREIZE (4 580 713) du cadastre du Québec, d'une superficie de 12,6 mètres carrés, et une partie du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUATORZE (4 580 714) du cadastre du Québec, d'une superficie de 26,9 mètres carrés, cette servitude sur les deux (2) susdits lots, se limitant de l'altitude 16,40 mètres à l'altitude 22,70 mètres; identifiée par les parcelles B et C à la description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 9 novembre 2016 sous le numéro 48 106 de ses minutes;
2. une servitude de passage et de stationnement permettant de garer un second véhicule à partager avec les propriétaires du fonds dominant devant grever une partie du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUATORZE (4 580 714) du cadastre du Québec, d'une superficie de 97,6 mètres carrés, et se limitant de l'altitude 18,22 mètres à l'altitude 26,59 mètres; plus amplement identifiée par la parcelle A à la description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 9 novembre 2016 sous le numéro 48 106 de ses minutes;
3. une servitude de tolérance relativement aux odeurs, aux vibrations, aux bruits et à la fumée qui peuvent émaner de l'immeuble de la STM érigé sur le lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT TREIZE (4 580 713) en conséquence des opérations du Métro de Montréal;
4. une servitude de non-construction sur la parcelle C telle que montrée à la description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 16 février 2017 sous le numéro 48 504, de l'altitude 25,70 mètres à l'altitude 25,80 mètres au bénéfice du résidu du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT TREIZE (4 580 713) du cadastre du Québec restant la propriété de STM.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

5. une servitude temporaire de passage à pieds au bénéfice du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUATORZE (4 580 714) permettant d'avoir accès tant au toit du bâtiment appartenant à la STM tel qu'érigé sur le résidu du lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT TREIZE (4 580 713) restant propriété de la STM, ainsi que tout volume surplombant ladite construction. Ladite servitude devant s'éteindre dès la fin des travaux de construction du bâtiment à être érigé sur le lot QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUATORZE (4 580 714).

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 45 000 \$ plus les taxes de 6 738,75 \$, pour un montant total de 51 738,75 \$, toutes taxes incluses à 1030-1040 De Bleury S.E.C en considération des servitudes précédemment énumérées consenties en faveur de la STM.

D'AUTORISER la renonciation à la servitude de limitation de poids publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 17 661 878.

D'AUTORISER les signataires de la STM à signer tout document afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

D'AUTORISER toutes modifications à l'acte de vente qui ne seraient pas incompatibles avec la présente recommandation.

Le tout représentant un solde net de 109 000 \$, plus les taxes de 16 322,75 \$, pour un montant total de 125 322,75 \$ toutes taxes incluses, que la STM recevra.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 5 AVRIL 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 14.4

Résolution numéro: CA-2017-097

Recommandation Approuver les affectations aux activités d'investissement incluses aux états financiers consolidés 2016

La présente recommandation vise à faire approuver les affectations aux activités d'investissement incluses aux états financiers consolidés de la STM au 31 décembre 2016 qui s'élèvent à 38 856 000 \$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 38.856.000,00 \$ -

DE responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 28/3/2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Afin de se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) portant sur les éléments de conciliation à des fins fiscales inclus dans le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la STM doit faire approuver par son conseil d'administration le montant de 38 856 000 \$ au titre des « Affectations aux activités d'investissement » inclus dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Lors de l'élaboration du budget 2016, nous avons prévu un montant de 22 864 000 \$ au poste « Affectations aux activités d'investissement » inclus dans les dépenses Bus et métro. Le dépassement budgétaire de 15 992 000 \$ provient du fait que certaines dépenses financées par le budget d'exploitation doivent être capitalisées afin que les états financiers consolidés soient conformes aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (chapitre SP 3150 Immobilisations corporelles) et à la directive sectorielle portant sur les immobilisations (DS FIN 001). Au niveau des dépenses totales de la STM, il n'y a pas de dépassement budgétaire.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Approuver les affectations aux activités d'investissement incluses aux états financiers consolidés 2016

Démarche, solution proposée et conclusion

Les affectations aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Écart</u>
Intérêts long terme capitalisés	19 500	18 226	1 274
Rénovation des stations de métro	786	2 887	(2 101)
Ateliers et équipements pour voitures AZUR	-	380	(380)
Projets TI	-	3 883	(3 883)
Abribus	-	4 350	(4 350)
Électrification des bus	1 801	5 280	(3 479)
Autres projets de moindre envergure	777	3 850	(3 073)
	22 864	38 856	(15 992)

Tel que mentionné précédemment, toutes ces dépenses étaient déjà prévues au budget d'exploitation dans les dépenses Bus et métro.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Comité: Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Nicole Racine

Nom: Nicole Racine

Titre: Chef de section - Comptabilité financière

Service: Direction Gestion financière et contrôle

Nom: Angèle Dubé

Titre: Directrice - Gestion financière et contrôle

Signature: Angèle Dubé

Date: 27.03.2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Approuver les affectations aux activités d'investissement incluses aux états financiers consolidés 2016

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	Plusieurs			
Compte	Plusieurs			
Ordre interne	Plusieurs			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	38.856.000,00\$			38.856.000,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2016 à 31 12 2016
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	37.010.120,25\$			37.010.120,25\$
(B) TPS	1.850.506,01\$	0,00\$	0,00\$	1.850.506,01\$
(C) TVQ	3.691.759,50\$	0,00\$	0,00\$	3.691.759,50\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	42.552.385,76\$	0,00\$	0,00\$	42.552.385,76\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	3.696.385,76\$	0,00\$	0,00\$	3.696.385,76\$
(F) Montant net (D - E)	38.856.000,00\$	0,00\$	0,00\$	38.856.000,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 3 avril 2017